

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION LORRAINE

Bulletin technique n° 4 du 16 mars 1999

Désherbage du maïs

Depuis le 15.02.1997, l'atrazine, largement utilisé pour le désherbage du maïs, doit dorénavant être appliquée à la dose maximale de 1000 g/ha. Cette restriction d'emploi nous amène à envisager des programmes de désherbage complémentaires. Plusieurs spécialités nouvelles sont apparues sur le marché cette année.

1- Les herbicides de post-semis, prélevée :

GAO : métolachlor 500 g/l + bénoxacor 16,5 g/l + métosulam 6,25 g/l, autorisé à la dose de 4 l/ha, commercialisé par Parthéna (Novartis). Cet herbicide présente une bonne efficacité sur graminées (surtout digitaire sanguine et panic), et une activité complémentaire sur dicots (chénopode blanc et hybride, morelle noire). Son efficacité peut être perturbée par une humidité du sol insuffisante.

LAGON ou ACAJOU : isoxaflutole 75g/l + aclonifen 500 g/l, autorisé à la dose de 1 l/ha, commercialisé par Rhône Poulenc Agro. Cet herbicide est essentiellement un antidicotylédone avec une efficacité satisfaisante sur capselle, laiteron, mouron des oiseaux, pensée des champs, renouée à fleur de patience, séneçon, véronique de Perse, amaranthe réfléchie, chénopode blanc, morelle noire, renouée persicaire. Il possède une activité complémentaire sur graminées comme la sétaire verte. Il paraît moins sensible aux conditions sèches et peut contrôler des adventices jeunes, lorsqu'une humidification du sol a lieu au plus tard dans les 15 à 20 jours qui suivent le traitement. Des risques de phytotoxicité peuvent apparaître suivant la dose utilisée, le délai après semis, si une période pluvieuse intervient après le traitement. On observera l'apparition au stade 4 feuilles de zones décolorées plus ou moins importantes. Dans les cas extrêmes, l'ensemble de la plante devient blanc. Au bout de quelques semaines, le maïs redevient vert et redémarre.

MERLIN ou EMEROD: isoxaflutole 75%, autorisé à 133 g/ha., comercialisé par Rhône Poulenc Agro. Cet herbicide offre un comportement voisin de LAGON, il apparait cependant moins performant que celui-ci à dose comparable, en particulier sur flore diversifiée.

DIPLOME : fluthiamide 60% + métosulam 2,5%, autorisé à la dose de 1 kg/ha, commercialisé par BAYER. Cet herbicide est efficace sur graminées (surtout sétaire verte) et dicotylédones (amaranthe réfléchie, chénopode polysperme). C'est un produit à appliquer en prélevée stricte des adventices. Ses performances diminuent en conditions sèches.

2 - Les herbicides de post-levée :

ECLAT : prosulfuron 3% + bromoxynil phénol 60%, autorisé à la dose de 0,5 kg/ha. Il s'utilise avec un mouillant non ionique (0,1 % de la bouillie) tel que Agral, Heliosol, Li 700. Cet herbicide est efficace sur un grand nombre de dicotylédones, avec une efficacité intéressante sur liseron des haies. Il est applicable au stade 2 à 8 feuilles du maïs et stade cotylédons à 6 feuilles des adventices. Ce produit a une activité essentiellement foliaire. Il provoque parfois un léger tassement de la végétation. Il est déconseillé de l'associer avec d'autres sulfonylurés.



3 - Les bonnes pratiques agricoles :

L'atrazine présente un risque non négligeable pour la contamination des eaux superficielles et souterraines. Dans la mesure du possible, réduisez son usage surtout en bordure de cours d'eau et sur les bassins versants sensibles (penser aux zones enherbées tampon).

Captures massives de charançons de la tige.

Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
☎ : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.32.00.45

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine

Le Directeur-Gérant : D. VERBEKE

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2011 AD
ISSN n° 0980-8507

Abonnement annuel : 380 F

Pyrale

Les populations de pyrale restent faibles sur l'ensemble de la Lorraine. Leur activité va dépendre essentiellement des conditions climatiques durant la ponte. Si vous envisagez un traitement biologique avec lacher de trichogrammes, n'oubliez pas de contacter vos fournisseurs habituels.

Blé

Désherbage

Dès le ressuyage suffisant pour permettre le passage des outils, intervenir rapidement dans les parcelles les plus infestées en tenant compte surtout des températures. Ne pas oublier d'arrêter les traitements avec Isoproturon dès le stade épi 1 cm.

Piétin verse

Le risque reste très faible. Il évolue cependant dans les parcelles avec précédent blé, sans atteindre des seuils importants nécessitant traitement.

Colza

Charançon de la tige

Le vol a débuté vendredi 12 mars et s'est intensifié samedi 13 mars. Les charançons capturés faisaient partie des deux espèces Ceuthorynchus quadridens et Ceuthorynchus napi.

Des méligèthes ont été capturés de façon importante dans la plupart des parcelles. Ils ne sont dangereux qu'à partir du stade bouton accolé et seront détruits en même temps que le charançon de la tige.

Continuer à surveiller les cuvettes jusqu'au stade tige 20 cm et intervenir 10 jours après le début du vol, soit à la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine dans la majorité des cas.

Etat des captures de charançons

Lieu	Captures du 12 au 14 mars
Limey (54)	15
Bures (54)	4
Flin (54)	20
Xeuilley (54)	20
Chardogne (55)	75
Euville (55)	> 80
Rigny St-Martin (55)	90
Ourches (55)	15
Bethelainville 55)	3
Bovée (55)	6 napi > 200 quadridens
Méligny (55)	8 napi 200 quadridens
Méligny (2è)	4 napi 100 quadridens
Boviolles (55)	7 napi 200 quadridens
Ottange (57)	captures massives



